Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Appel du Ministère de l’Éducation nationale et de la Jeunesse au bénévolat civique.

Pour faire face, collectivement, à la crise sanitaire du COVID-19, le président de la République a appelé les Français à « inventer de nouvelles solidarités ».

Chaque soir, à 20h00, en applaudissant à leurs fenêtres, les Françaises et les Français témoignent leur reconnaissance aux soignants qui s’engagent sans compter face à l’épidémie. Pour que chacun puisse prendre sa part de cette mobilisation générale des solidarités, le Gouvernement lance **" La Réserve civique-Covid 19 "** : jeveuxaider.gouv.fr.

Afin de permettre à tous ceux qui le peuvent et qui le souhaitent de s’engager et de donner de leur temps, pour que les plus démunis et les plus vulnérables ne soient pas les premières victimes de cette crise.



C’est pour garantir la continuité des activités vitales pour les plus précaires que cette plateforme a été construite, en lien avec les plus grands réseaux associatifs et les plateformes associatives déjà existantes. Elle permet aux structures (associations, CCAS, MDPH, collectivités, opérateurs publics, etc.) de faire état de leurs besoins de renforts autour de quatre missions vitales :

1. aide alimentaire et d’urgence ;

2. garde exceptionnelle d’enfants de soignants ou d’une structure de l’Aide Sociale à l’Enfance ;

3. lien (téléphonique, visio, mail, etc.) avec les personnes fragiles isolées : personnes âgées, malades ou en situation de handicap ;

4. solidarité de proximité : courses de produits essentiels pour les voisins (fragiles, isolés, handicapés).

Documents
Tout le détail de l'appel au bénévolat civique.